

Direction administrative et financière

Privas, le 22 novembre 2016

Mesdames et Messieurs les membres du
Comité Syndical du Syndicat Mixte du
Conservatoire Ardèche Musique et Danse.

N. Réf. : PB/LM/AL2016-11-73

Votre interlocuteur : Lionel MARIANI
Directeur administratif et financier
Tél. : 04 75 20 28 40 – Fax : 04 75 20 28 45
Courriel : lionel.mariani@ardechemusiqueetdanse.fr

Objet : Convocation au prochain Comité syndical

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Par la présente, je vous convoque au prochain comité syndical du Syndicat Mixte du Conservatoire
« Ardèche Musique et Danse » qui se déroulera :

**Le mardi 6 décembre 2016, à 18h30,
Salle Chevière (au-dessus de la salle polyvalente)
Rue chevière, 07400 MEYSSE, (Cf. plan ci-joint).**

L'ordre du jour en sera le suivant :

- 1- Approbation du procès-verbal du comité syndical du 7 septembre 2016,
- 2- Compte-rendu d'activité depuis le 1^{er} avril 2015,
- 3- Demande de subvention auprès de la DRAC Auvergne-Rhône Alpes,
- 4- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Drôme,
- 5- Décision budgétaire modificative n° 2,
- 6- Ouverture de crédits d'investissements (jusqu'au vote du budget primitif 2017)
- 7- Modification des grilles de tarification (« option facultative musique au baccalauréat » et « orchestres départementaux »),
- 8- Conventions relatives au dispositif de soutien exceptionnel de la commune de Vanosc et de la communauté de communes du Val d'Ay,
- 9- Conventions relatives à l'orchestre à l'école des communes de Vanosc et de Villevoconce,
- 10- Modalités de recours aux vacataires,
- 11- Modalités d'attribution des titres-restaurant,
- 12- Conventions de mise à disposition avec la Ville de Privas,
- 13- Modification du tableau des effectifs,
- 14- Questions diverses.

Les dossiers relatifs aux sujets inscrits à l'ordre du jour vous seront transmis avant le mercredi
30 novembre 2016.

Dans l'attente, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, l'assurance de ma
considération distinguée.


Le Président,
Paul BARBARY